

2026



Syndicat

cftec

PREMIER SYNDICAT DE SERVICES

ALTERNANCE

Être alternant à Thales

Rejoignez nous
sur Citadel :



Inscription par mail:
cftec@thalesgroup.com

06 30 27 47 01
www.cftec-thales.fr
cftec@thalesgroup.com



VIE EN ENTREPRISE

Vos congés et jours de repos

➤ Congés payés

Vous avez, par an, **cinq semaines de congés payés + 5 jours de révisions**. Les jours de révision peuvent être pris à la suite ou bien répartis sur l'année.

Les alternants en contrat de professionnalisation n'ont pas de jours de révision.

➤ Fermetures collectives

Ces jours sont des **absences rémunérées autorisées**.

➤ Journée de solidarité

Vous n'êtes pas concernés.

Dans ces deux cas, vous ne travaillez pas et vous êtes rémunérés.

Validation de vos heures de travail

Pour les alternants qui ont obligation de badger, vous devez déclarer vos heures de travail sur Chronotime.

Le CSE

Vous avez accès au comité d'entreprise (**subventions d'activités culturelles et sportives, vacances...**).

Les élections professionnelles



Vous pouvez **voter** lors des élections syndicales à conditions d'avoir au minimum 16 ans et trois mois d'ancienneté.

Vous pouvez également vous **présenter sur liste** à condition d'avoir au minimum 18 ans et un an d'ancienneté.

Bourse Thales Éducation

Une aide de **2 500€** est attribuée chaque année **à 24 alternants**. La sélection se fait **sur dossier** à rendre fin octobre.

Condition de candidature : être en poste au 31 octobre de l'année suivant la candidature.

Besoin d'aide ? Contactez nous.

Se renseigner sur vos droits

Retrouvez davantage d'informations dans nos 14 autres livrets :



→ www.cftcthales.fr

Cas particuliers

Alternant de - 18 ans



➤ Le travail de nuit, le dimanche et jours fériés

Interdit sauf dérogations dans certains secteurs

➤ Durée quotidienne de travail

Maximum 8h

➤ Durée minimale du repos quotidien

12h pour les 16-18 ans / 14h pour les - 16 ans

Stage à l'étranger

Si, pendant votre contrat avec Thales, vous avez une mobilité à l'étranger de plus de quatre semaines, le contrat avec Thales est suspendu le temps du stage.

RÉMUNÉRATIONS

Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Chaque année les rémunérations et autres droits salariés sont renégociés lors des NAO.

Vous êtes concerné par les **augmentations collectives de la catégorie mensuelle**.

Ces augmentations sont visibles sur la paie d'avril.

Les primes de participation et d'intéressement

Les alternants ayant trois mois d'ancienneté y sont éligibles.

En mai/juin, vous recevrez un mail pour réaliser votre choix d'utilisation des primes :

- placer les primes sur un plan d'épargne entreprise (PEG/PERECO)
- en bénéficier directement début juillet sur votre salaire.

13e mois

Le versement se fait en deux fois, directement sur votre fiche de paie.

- **1er versement : décembre** (année N1), visible sur la fiche de paie de novembre
- **2e versement : juin** (année N+1), visible sur la fiche de paie de mai

Calcul du montant : il correspond au nombre de mois travaillés à Thales.

AIDES FINANCIÈRES

Déménagement : aides au logement

➤ **Mobili-Jeune**

Une subvention allant jusqu'à 100€ par mois, sur 11 mois.

Conditions d'obtention :

- Salaire ≤ à 120% du SMIC
- Avoir - 30 ans
- Renouvellement limité à 2 ans
- Réaliser la demande avant les cinq premiers mois de contrat

Lien : mobilijeune.actionlogement.fr

Aide au transport

Votre **pass navigo ou ImaginR est pris en charge** par Thales avec un minimum légal de 50%.

Selon votre GBU, le pourcentage peut être plus élevé.

Démarches à réaliser sur 4YOU.



➤ **Aide à la mobilité**

Une aide à l'installation de 1 000€ pour favoriser le rapprochement domicile travail.

Condition d'obtention :

- Percevoir au maximum 1,5 fois le SMIC

Mémoire de fin d'année

Il existe des **règles de confidentialité**. Vous devez valider le contenu de votre mémoire par la sûreté. Comptez deux semaines avant de recevoir la réponse.

RECHERCHER UN EMPLOI À THALES

Les offres d'emplois en interne sont publiées sur Workday.

Remplissez votre profil workday pour optimiser vos chances d'embauche.

Les offres d'emplois

Suivant votre niveau d'étude, vous pouvez prétendre à certains types d'emplois.

	Statut	Niveau de responsabilité	Groupe emploi rattaché à la CCNM*
BAC +2	Mensuel	jusqu'à LR6	C à E
BAC +5	Ingénieur ou cadre	LR07 / LR08	F minimum

*Convention Collective Nationale de la Métallurgie

Postuler

En tant qu'alternant vous êtes considéré comme un candidat externe. **Contactez directement la personne en charge du recrutement et le responsable de l'embauche** associée à l'offre qui vous intéresse.



Préparer son entretien

Pour vous aider à la préparation de votre entretien, voici le lien du **catalogue emploi de Thales** disponible depuis l'intranet. Chaque métier y est décrit avec précision : <https://tjr.corp.thales/>

FIN DE CONTRAT

Être embauché

- La date de fin de contrat en alternance et celle du début du nouveau contrat doivent s'enchaîner pour **conserver votre ancienneté**.
- Vos années en alternance sont prises en compte dans le calcul de la rémunération et de l'ancienneté. L'ancienneté acquise en alternance est divisée par deux (1 an d'alternance = 6 mois d'ancienneté).
- **Pas de période d'essai**



Pas de poursuite à Thales

Si vous êtes en recherche d'emploi, vous avez le **droit au chômage**.